

**Simon Renucci**

Député-Maire d'Ajaccio

101 rue de l'Université  
75355 PARIS cedex 07 SP

Dossier suivi par : Myriam Bouali  
Mail : srenucci@assemblee-nationale.fr  
Tel : 06 73 96 26 67

Paris, le 08 février 2011

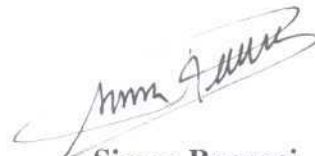
REF : 08022011RADIO

V/ REF :

Objet :Radioamateurs

Simon Renucci attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la situation des radioamateurs français. En effet, ceux-ci s'estiment lésés par rapport à leurs collègues d'une majorité de pays européens, en raison d'une non-harmonisation de la réglementation française. Ils souhaiteraient notamment pouvoir disposer d'une interconnexion des réseaux radioamateur avec Internet, utiliser des modes de transmissions numériques, se voir attribuer de la bande 50 Mhz sur l'ensemble du territoire avec une puissance de 100 watts, la bande de 70 Mhz et la bande 5 Mhz et bénéficier d'une extension de la bande des 160 mètres. Il lui demande s'il envisage de prendre ces mesures allant dans le sens d'une harmonisation européenne..

**Le Député Maire**



**Simon Renucci**